

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DES CHUTES À THOMPSON

RIVIÈRE FRANQUELIN

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE



AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DES CHUTES À THOMPSON

RIVIÈRE FRANQUELIN

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Rapport préparé par :

Jean-Yves Pintal
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@videotron.ca

Québec, décembre 2007

RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique des chutes à Thomson à Franquelin en Haute-Côte-Nord, un inventaire archéologique a été effectué. Neuf zones de potentiel ont été prospectées par inspection visuelle et par la réalisation de 105 sondages manuels. Aucun nouveau site n'a été trouvé. Par contre, des relevés ont été faits sur trois emplacements qui témoignent d'un usage des lieux au cours de l'intervalle 1920-1970.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES PHOTOS	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	vii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	5
2.0 MÉTHODE	6
2.1 Les recherches documentaires	6
2.2 Le repérage des sites.....	6
2.3 Évaluation des sites archéologiques.....	7
3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	9
4.0 BILAN DES CONNAISSANCES	12
5.0 LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	14
5.1 La zone 9.....	16
5.1.1 Le site 1.....	16
5.1.2 Le site 2.....	21
5.2 La zone 10.....	21
5.3 La zone 12.....	24
5.4 La zone 13.....	26
5.5 La zone 14.....	26
5.6 La zone 15.....	29
5.6.1 Le site 3.....	29
5.7 La zone 16.....	33
5.8 La zone 17.....	33
5.9 La zone 20.....	36
CONCLUSION	38

OUVRAGES CITÉS.....39

ANNEXE.....40

Catalogue des photographies prises sur le terrain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus à proximité du secteur à l'étude.....	12
Tableau 2	Synthèse de l'inventaire archéologique par zone d'intervention	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude (Le relief du Québec, collection Géoréférence, 2001, MRNFQ).....	2
Figure 2	Localisation du secteur à l'étude (ministère des Ressources naturelles, 21L-11-200, 1 : 20 000)	3
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (MTQ 3020-02-DA02, 1 : 5 000).....	4
Figure 4	Composantes physiques du secteur à l'étude (1/2, Génivar 2007)	10
Figure 4	Composantes physiques du secteur à l'étude (2/2, Génivar 2007)	11
Figure 5	Sites archéologiques connus et zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire à proximité du secteur à l'étude	13
Figure 6	Localisation des zones inventoriées	15
Figure 7	Le contexte stratigraphique schématique des zones inventoriées	18
Figure 8	Localisation des sites 1 et 2, zone 9	19
Figure 9	Localisation du site 3, zone 15.....	31

LISTE DES PHOTOS

Photo 1	Zone 9, vue générale (N)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 2	Zone 9, sentier de portage (N)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 3	Zone 9, site 1, vue générale (S).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 4	Zone 9, site 1, vue générale (S).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 5	Zone 9, site 2, vue générale (E).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 6	Zone 9, site 2, vue générale (N)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 7	Zone 10, vue générale (SO)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 8	Zone 10, vue générale (NO).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 9	Zone 12, vue à partir de la rivière (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 10	Zone 12, vue générale (N)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 11	Zone 13, vue générale (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 12	Zone 13, vue générale (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 13	Zone 14, vue générale, matériel récent en surface (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 14	Zone 14, vue du système télégraphique (E).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 15	Zone 15, vue à partir de la rivière (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 16	Zone 15, vue générale (NO).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 17	Zone 15, site 3, vue avant le défrichage (E)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 18	Zone 15, site 3, vue générale (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 19	Zone 16, vue générale (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 20	Zone 16, vue à partir de la rivière (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 21	Zone 17, vue générale (E).....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 22	Zone 17, vue générale (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 23	Zone 20, vue à partir de la rivière (O)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 24	Zone 20, vue générale (E).....	Erreur ! Signet non défini.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Axor Experts-Conseils inc.

Normand Bergeron Géographe, chargé de projet

Municipalité de Franquelin

Michel Lévesque Maire

Consultants

Jean-Yves Pintal Archéologue, coordonnateur, rédaction

Claude Joyal Archéologue, responsable au terrain, rédaction

Léon Bonneville Technicien en archéologie

André-Sylvain Bellefleur Observateur (membre de la communauté des Innus de Betsiamites)

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Franquelin (Chutes à Thomson) à Franquelin en Haute-Côte-Nord, un inventaire archéologique a été effectué. L'objectif de cette prospection consistait à vérifier la présence ou non de vestiges dans les neuf zones de potentiel retenues à la suite de la production d'une étude de potentiel réalisée en mars 2007 (Pintal 2007).

Ce rapport décrit le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les buts fixés. S'en suit une courte description du milieu et de l'état des connaissances. Les travaux de recherche effectués lors de l'inventaire sont ensuite présentés. Cette section est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies qui localisent et résument les interventions réalisées. La conclusion générale passe en revue les principaux points de cette étude.

Cet inventaire archéologique a été fait par une équipe composée d'un archéologue qui possède plus de 20 ans d'expérience et d'un technicien senior, du 17 au 21 septembre. Les neuf zones de potentiel ont été inventoriées à l'aide d'inspection visuelle et par la fouille manuelle de 105 sondages exploratoires. Certaines étaient accessibles en voiture, d'autres en canot. Ces recherches ont permis la découverte de trois sites, tous probablement reliés à l'exploitation forestière durant la période 1920-1970. Aucune intervention supplémentaire n'est recommandée.



Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (Le relief du Québec, collection Géoréférence, 2001, MRNFQ)

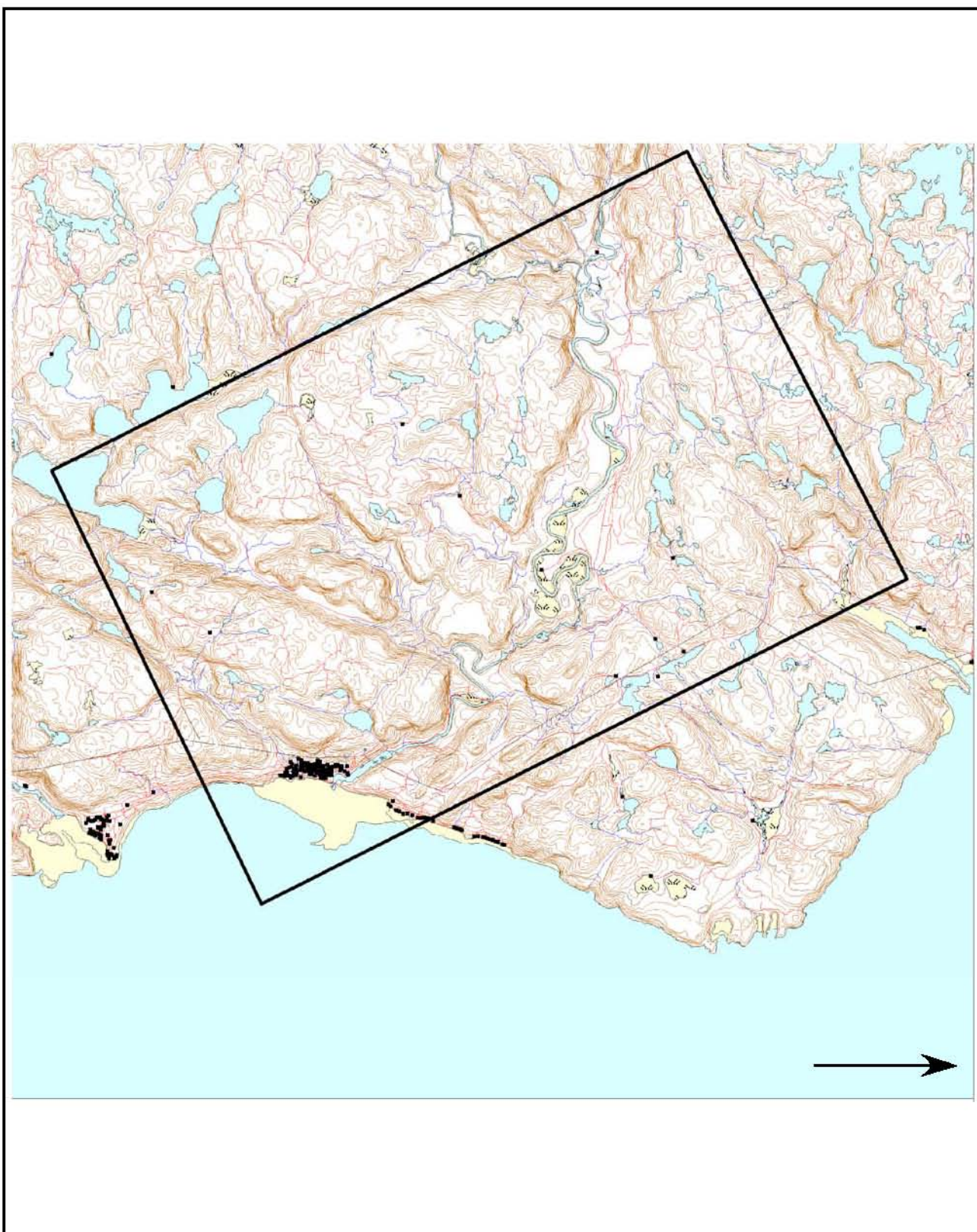


Figure 2 Localisation du secteur à l'étude (ministère des Ressources naturelles, 21L-11-200, 1 : 20 000)

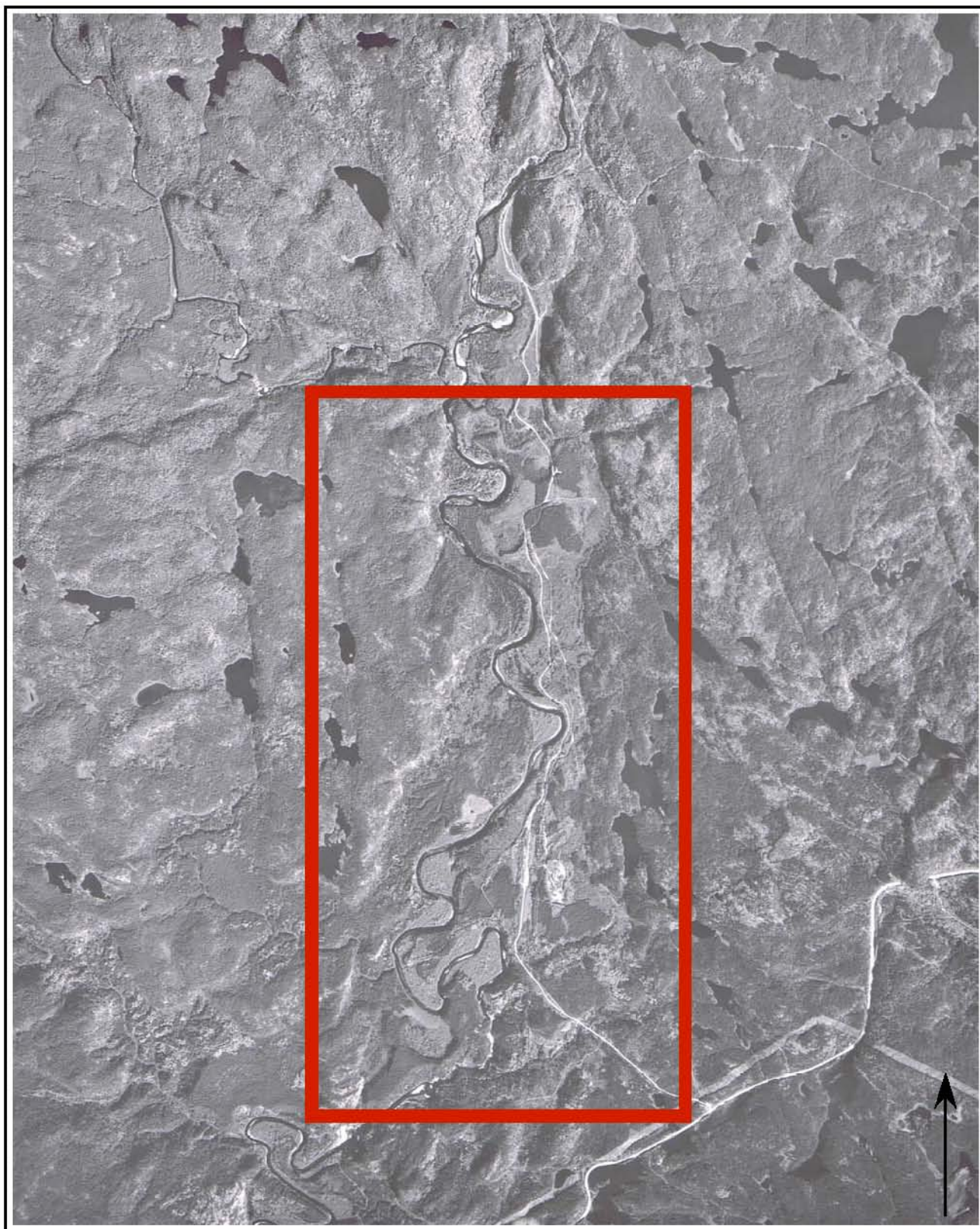


Figure 3 Localisation sur photo aérienne de la zone d'intervention (MRN Q01817-17, 1 :40 000)

1.0 MANDAT

Le mandat exécuté par le consultant regroupait les éléments suivants:

- Effectuer les recherches documentaires ayant trait à la tenue de travaux archéologiques ou encore à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurocanadiens impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites des emprises touchées par le projet;
- Procéder, si nécessaire, à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors des inventaires archéologiques;
- Proposer, si nécessaire, des mesures de protection, de sauvetage de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans les emprises étudiées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation du projet;
- Produire le rapport archéologique.

2.0 MÉTHODE

Les méthodes et techniques auxquelles on a recouru pour cet inventaire sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques prescrites par Transports Québec et la communauté archéologique du Québec.

2.1 Les recherches documentaires

Des recherches documentaires ont été effectuées préalablement à la réalisation de cette prospection. Celles-ci avaient pour objectif de colliger des données ayant trait à la tenue d'inventaire antérieure, à la présence de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, à la nature de son patrimoine historique eurocanadien et autochtone et, enfin, à la reconstitution théorique du paléoenvironnement local et régional. Ces données ont été acquises en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ 2005) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFQ), le Macro-Inventaire patrimonial du MCCCFQ, ainsi que les divers rapports et autres publications disponibles pour la région. Les études de potentiel déjà réalisées et qui pourraient être pertinentes à la connaissance des contextes culturels et géographiques ont été obtenues en se référant à la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologiques (RQÉPA 2005).

2.2 Le repérage des sites

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, ces horizons et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle dans le but d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Un

sondage est complété lorsqu'un sol considéré comme stérile est atteint ou encore quand le roc en place est dégagé.

Les sondages sont disposés de façon régulière sur l'emprise du projet d'aménagement ou à l'intérieur des limites de secteurs prédéterminés, avec une densité suffisante pour vérifier s'il y a présence ou absence de sites archéologiques. La densité moyenne des sondages a été d'un sondage aux 15 m. Lorsque l'emprise était suffisamment large, ils étaient disposés le long de transects linéaires espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Par ailleurs, certains secteurs dans l'emprise ont subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou encore sont occupés par des affleurements rocheux. Ces endroits ont fait l'objet de ratissages et d'examen visuels de surface systématiques afin d'identifier tout vestige reposant en position superficielle.

Les observations effectuées au cours de la prospection ont été consignées dans un carnet. Ces dernières étaient conçues pour enregistrer rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à synthétiser les résultats du travail de terrain.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de surface, une procédure d'évaluation est entreprise afin de qualifier, quantifier et mieux comprendre la valeur des informations qu'il peut contenir. La pratique habituelle consiste généralement à augmenter la densité des sondages, cette dernière passant à un sondage aux cinq mètres, au lieu d'un sondage aux quinze mètres. Cette méthode favorise la cueillette d'un maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site. Ainsi, l'ancienneté relative d'un site peut être déterminée par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. Certains objets ou matériaux permettent aussi de situer un établissement dans un cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement.

Toutes ces observations sont faites afin de faciliter la compréhension de la fonction du site découvert et pour permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées dans le but d'enregistrer toutes les informations. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton et d'un GPS. Finalement, une couverture photographique accompagne les relevés de terrain.

Dans certains cas, lorsque des portions intactes d'un site sont découvertes, qu'elles sont de superficies réduites et qu'elles ne sont pas complexes, celles-ci peuvent être fouillées afin de libérer l'emprise et ainsi favoriser la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de sections in situ plus substantielles, des recommandations peuvent être émises afin de protéger celles-ci temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés dans le but d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont généralement recueillis. À la suite des travaux d'inventaire ou de fouille, les puits sont remblayés.

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE¹

Actuellement, la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste région écologique qui s'étend du nord de la région de Québec jusqu'au Labrador. Celle-ci se caractérise par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. C'est ainsi que dans l'immense domaine boréal, le secteur en observation occupe l'extrémité orientale de celui de la sapinière à bouleau blanc de l'est. L'omniprésence des forêts est en grande partie à l'origine du peuplement eurocanadien permanent de la région.

Au niveau géologique, l'assise précambrienne s'inscrit dans la province de Grenville qui date d'environ 1 milliard 500 millions d'années. On y trouve des pierres dures, tels des gneiss. Ces dernières ne présentent que peu d'intérêt pour les Amérindiens. Par contre, les formations locales recèlent des quartz qui eux ont souvent été utilisés lors de la fabrication d'outils, tels que des pointes ou des couteaux. La région de Franquelin est reconnue pour son quartz rose (Arsenault et coll. 1994).

Le paysage est montueux et les pentes fortes abondantes. Dans ce contexte, la roche-mère affleure en maints endroits. Au pied des collines rocheuses, une étroite plaine et quelques replats s'étalent de part et d'autre de la rivière et le long du littoral du Saint-Laurent. Dans ces derniers secteurs, des dépôts glaciaires, fluvio-glaciaires, marins et fluviaux recouvrent le sol. Là où la surface est relativement plane, ces dépôts bien drainés offrent de bonnes zones habitables. Les conditions climatiques ont toujours restreint la pratique de l'agriculture chez les Eurocanadiens. Dans la plupart des cas, la pédogénèse apparaît limitée à la formation d'un mince podzol vers l'intérieur des terres ou à un brunisol près du fleuve et des principaux cours d'eau.

Le secteur à l'étude correspond à l'aval de la rivière Franquelin, une rivière qui prend son origine à une soixantaine de kilomètres à l'intérieur des terres. Bien que parfois très encaissée, elle est navigable sur ses dix à vingt premiers kilomètres en recourant néanmoins à quelques portages.

¹ Extrait de l'étude de potentiel, Pintal 2007.

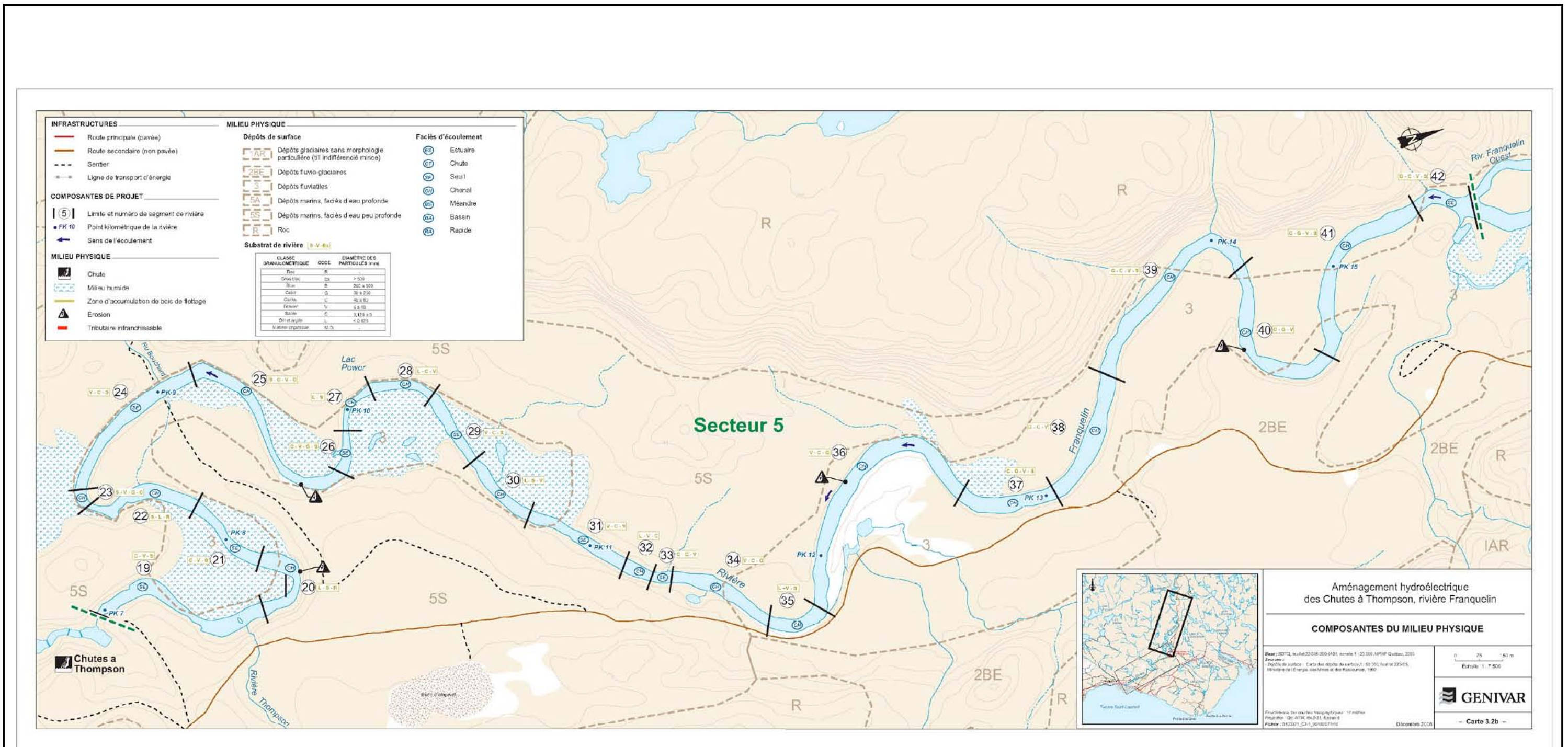


Figure 4 Composantes physiques du secteur à l'étude (2/2, Génivar 2007)

4.0 BILAN DES CONNAISSANCES

À ce jour, une seule étude de potentiel a été réalisée pour la région en observation et c'est celle qui a été effectuée pour ce projet d'aménagement des Chutes à Thomson (Pintal 2007).

À proximité de Franquelin, quelques secteurs ont fait l'objet de prospection (figure 5). Trois ont été reconnus dans le cadre de programmes d'acquisition de connaissances (Castonguay, Chism), tandis que les huit autres ont été inventoriés dans le contexte de projets de réfection routière (Pintal 2005, 2006, 2008). Deux sites ont été localisés le long du littoral, DhDw-4 et DhDw-5 (figure 5, tableau 1). Le premier fait référence à un camp de pêche datant du XIXe siècle, le second réfère à une occupation amérindienne préhistorique, sans âge précis.

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du secteur à l'étude

Code Borden	Altitude mer (m)	Bassin	Municipalité	Identification culturelle
DhDw-4	10	Godbout	Franquelin	Eurocanadien 1800-1899 (camp Madoise Boudreau)
DhDw-5	5	Godbout	Franquelin	Amérindien préhistorique indéterminé

Ce court bilan des connaissances fait ressortir le fait que le territoire en observation n'a jamais été reconnu et qu'aucun site archéologique n'y a été localisé jusqu'à maintenant.

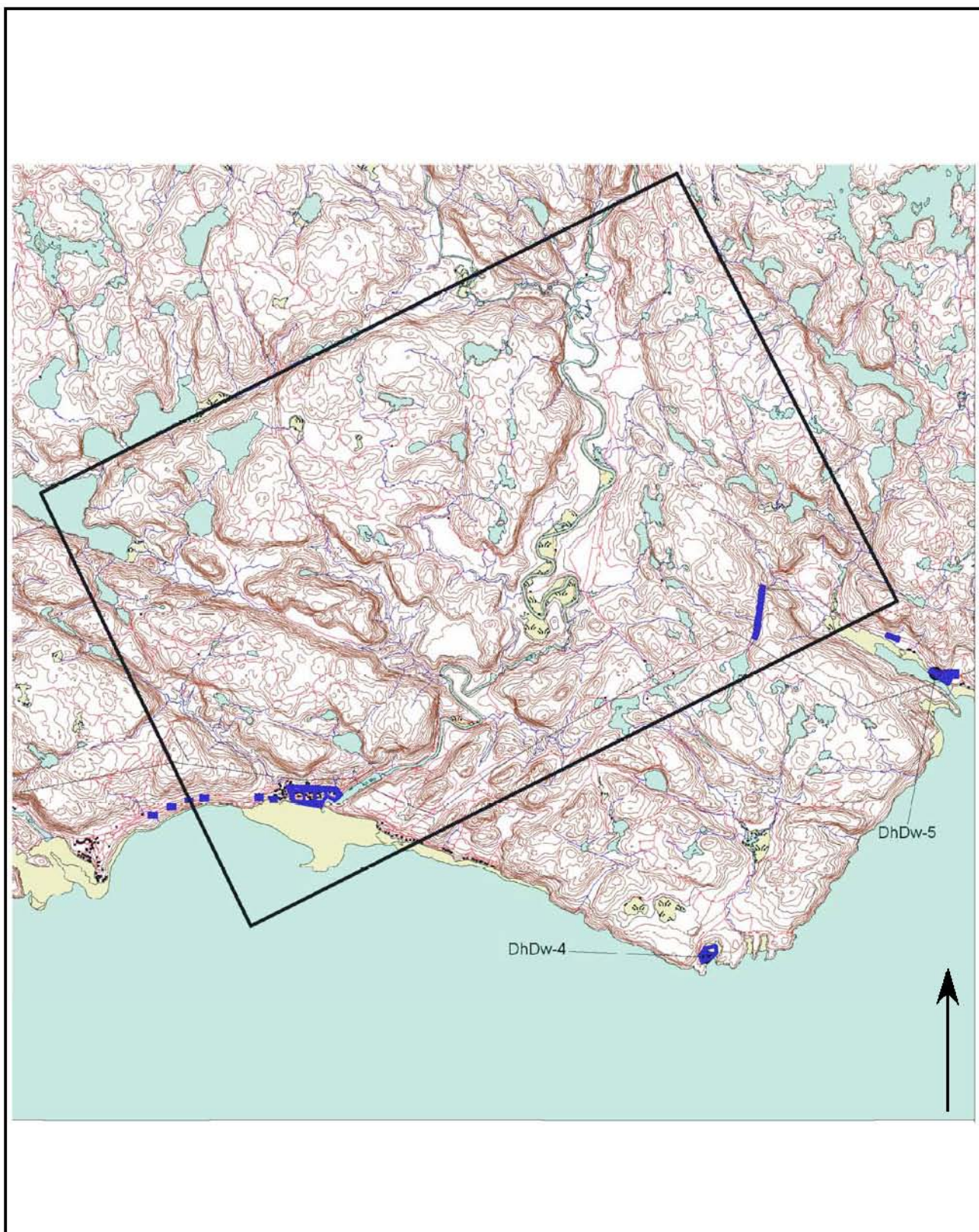


Figure 5 Sites archéologiques connus et zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire (trame bleue marine) à proximité du secteur à l'étude (ministère des Ressources Naturelles, 21L-11-200, 1:20 000)

5.0 LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

À l'intérieur des emprises prévues pour l'aménagement hydroélectrique des Chutes à Thomson, neuf zones de potentiel archéologique avaient été retenues (Pintal 2007, figure 6). Elles ont toutes fait l'objet d'une inspection visuelle systématique et la plupart ont été inventoriées à l'aide de sondages manuels. Le tableau 2 se veut une synthèse des travaux effectués. Le total des sondages réalisés est moindre que celui envisagé théoriquement. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les zones 12 et 15 étaient plus rocheuses et plus accidentées qu'envisagées.

Tableau 2 Synthèse de l'inventaire archéologique par zone d'intervention

Zone	Composante du projet	Justification du potentiel	Sondages prévus	Sondages effectués	Résultat
9	Centrale et conduite forcée	Ruisseau, portage	30	30	Site 1 et 2
10	Chemin d'accès	Baie, pointe	12	10	
12	Barrage, chemin d'accès	Pointe bordant chute	45	21	Inspection visuelle
13	Barrage	Pointe bordant chute	15		
14	Bassin	Ruisseau, camp de bûcheron	8	11	
15	Bassin	Portage, ruisseau	20	15	Site 3
16	Bassin	Ruisseau, camp de bûcheron	8	6	
17	Bassin	Ruisseau	8	6	
20	Bassin	Ruisseau	4	6	
			150	105	

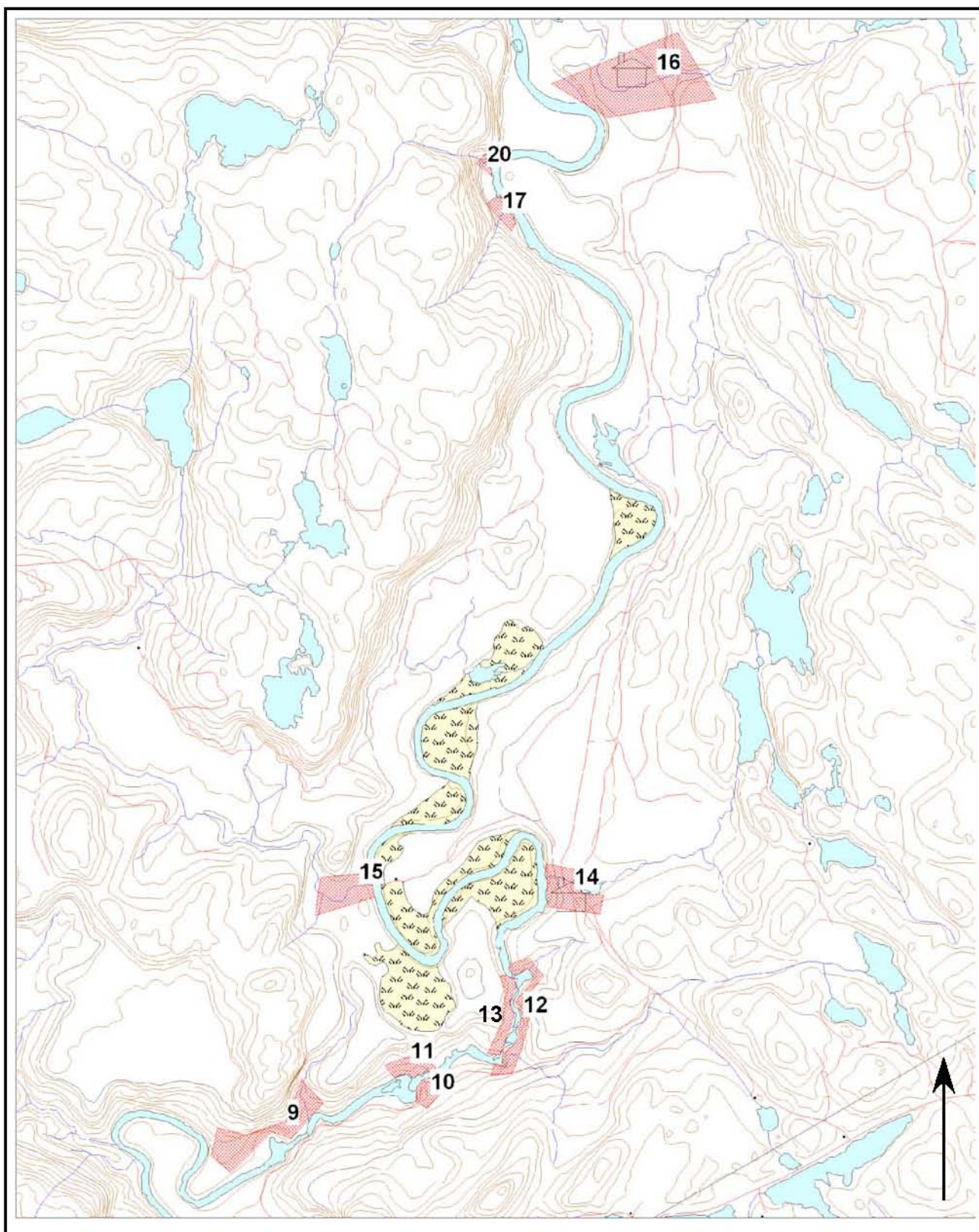


Figure 6 Localisation des zones inventoriées (ministère des Ressources Naturelles, 21L-11-200, 1:20 000)

5.1 La zone 9

La zone 9 occupe la portion sud du secteur à l'étude (figure 6). Elle se situe du côté ouest de la rivière, là où l'on se propose d'aménager la centrale et la conduite forcée. On y trouve une série de replats boisés traversés par un petit ruisseau. Un talus en érosion, haut d'environ deux mètres et plutôt abrupt (60 °), mène à une berge de sable et de gravier qui donne sur une série de rapides.

Au nord du ruisseau, la topographie est accidentée et la roche-mère affleure en maints endroits (photo 1). Au sud, le sol est relativement plat. Un sentier de portage, long d'environ 60 mètres, traverse ce dernier secteur (photo 2). Toute la surface habitable a fait l'objet d'une inspection visuelle et 30 sondages y ont été effectués.

Le contexte stratigraphique présente l'aspect d'un podzol recouvert par un mince dépôt d'alluvions sableuses beiges, le tout coiffé par une litière végétale (figure 7, coupe A). Deux zones d'aménagement anthropiques ont été découvertes (sites 1 et 2) au sud du ruisseau.

5.1.1 Le site 1

Ce site a été localisé près du talus à la limite sud du sentier de portage (figure 8, photos 3 et 4). Il correspond à un foyer de surface composé d'une dizaine de pierres rougies et déstructurées qui s'étendent sur une superficie ayant environ 5 m de long pour 2,50 m de large. Les sondages réalisés dans ce secteur ont permis de mettre au jour du papier aluminium, des coulées de cire, du verre de globe de lampe à l'huile et un bouton en fer. Le contexte stratigraphique est similaire à celui décrit précédemment (figure 7, coupe B).

L'âge exact de ce site est difficile à établir puisqu'il a pu être réoccupé à quelques reprises. Les éléments matériels recueillis portent à croire qu'il date du XXe siècle, avec peut-être une occupation un peu plus ancienne associée à la première moitié de ce siècle (verre de lampe à l'huile et bouton de fer) et une réutilisation des lieux il y a quelques dizaines d'années tout au plus (papier d'aluminium et coulées de cire).

Photo 1 Zone 9, vue générale (N)

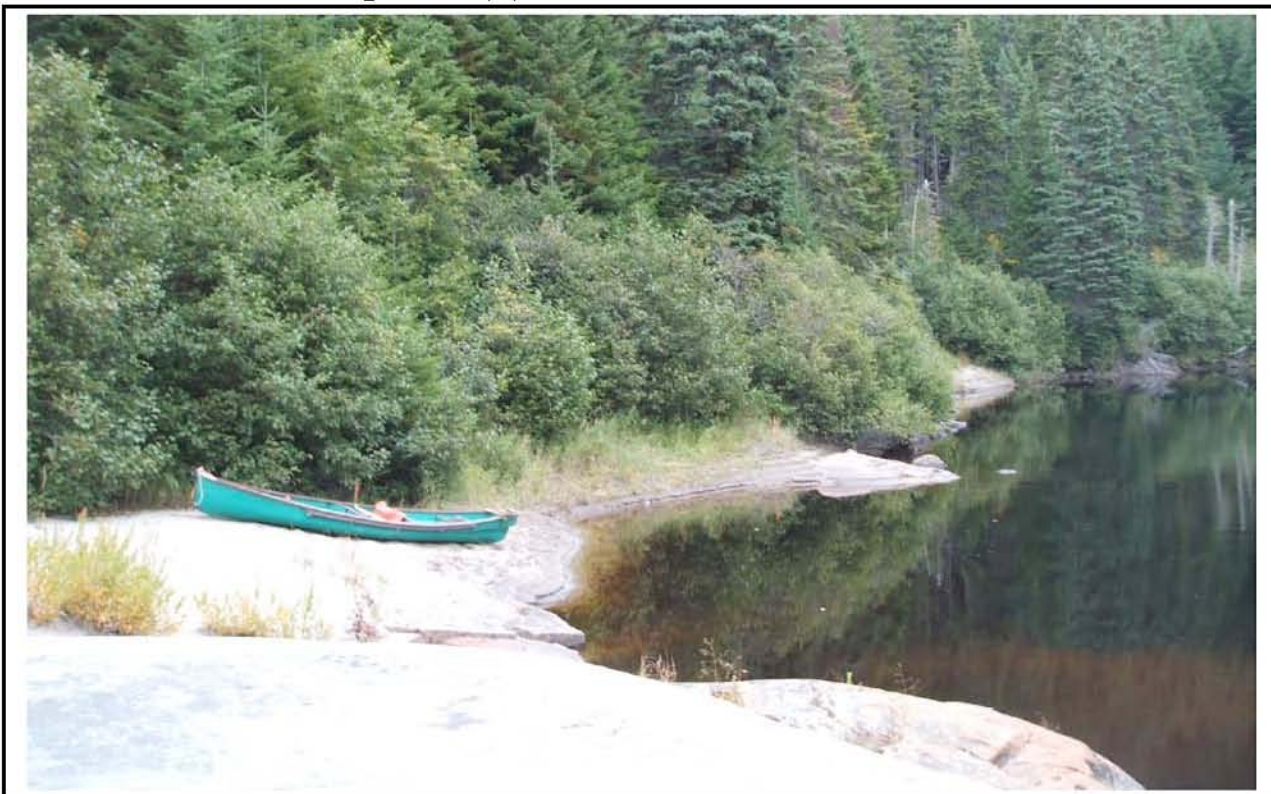


Photo 2 Zone 9, sentier de portage (N)



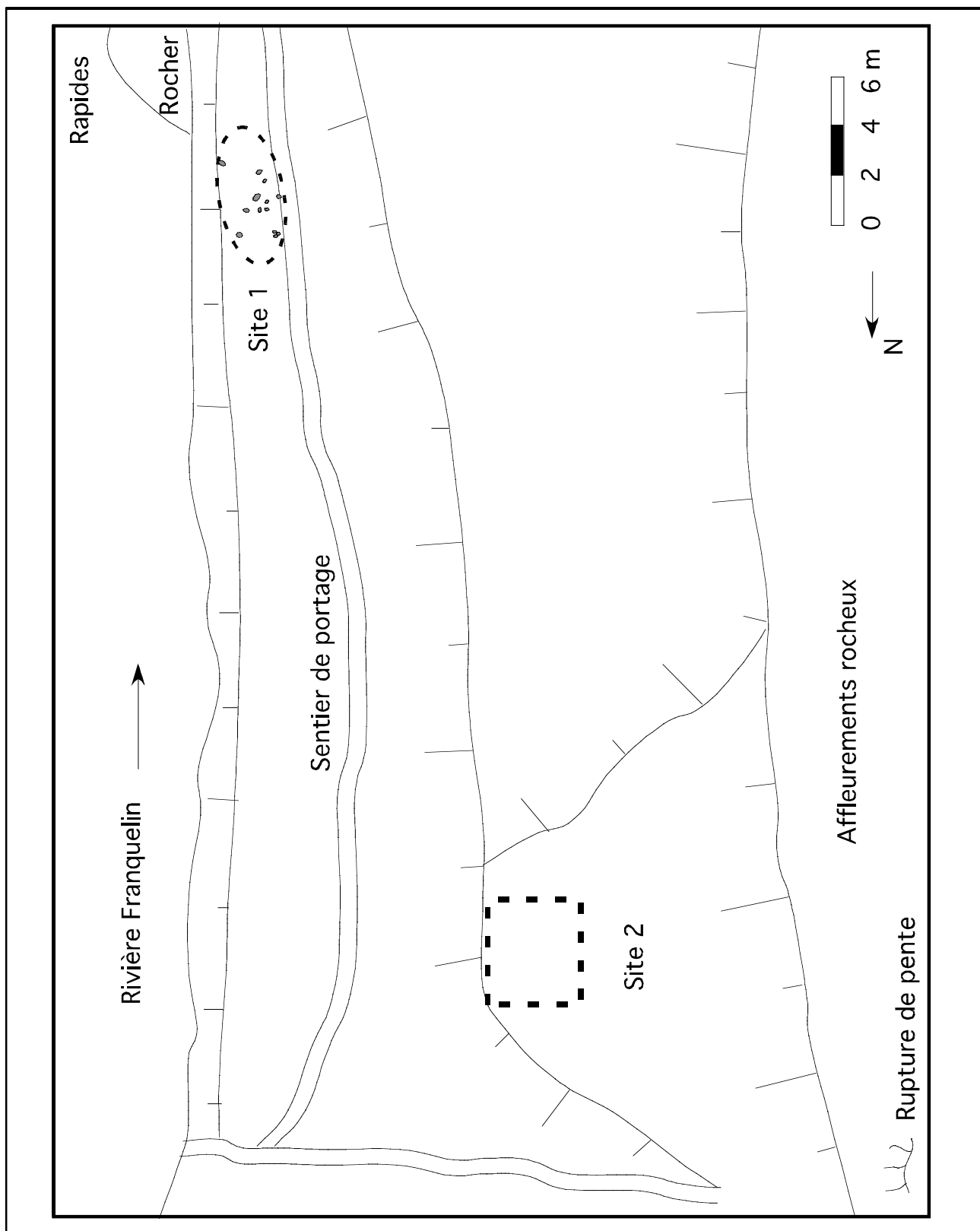


Figure 8 Localisation des sites 1 et 2, zone 9

Photo 3 Zone 9, site 1, vue générale (S)



Photo 4 Zone 9, site 1, vue générale (S)



5.1.2 Le site 2

Ce site a été localisé à la limite nord du sentier de portage, à environ 30 mètres au nord du site 1 et à 20 mètres de la berge (figure 8). On y a relevé un aménagement qui semble correspondre à un emplacement de tente carrée. En effet, on peut y observer une surface décapée et nivelée qui épouse la forme d'un carré mesurant quatre mètres de côté (photos 5 et 6). On remarque encore en surface de cette forme géométrique des traces fugaces de sapinage séché (± 20 ans).

Quelques pierres rougies et éclatées ont aussi été repérées en surface. Chacun des quatre côtés de la structure se compose d'une superposition de deux billots, dont l'état de dégradation est très avancé. Quatre perches (2,50 m X 0,15 m) sont toujours visibles au sol, elles auraient formé l'armature de cette tente de toile. Deux sondages à l'intérieur du carré ont permis de découvrir : un fragment d'isolateur télégraphique en verre coloré (vert olive), du papier aluminium et du verre clair de bouteille. Le contexte stratigraphique se compose d'une litière, d'un niveau d'humus et de deux couches de sable alluvial assez homogène, aux teintes beiges et grises (figure 7, coupe C).

Ce site correspond vraisemblablement à l'emplacement d'une tente dite de prospecteur. Elle a pu être occupée dans les années 1950 (par une équipe de télégraphe?) ou encore par des explorateurs forestiers. Il semble que cet emplacement, tout comme le premier, a été réoccupé au cours des dernières décennies.

5.2 La zone 10

La zone 10 occupe la portion sud du secteur à l'étude (figure 6). Elle se situe du côté sud de la rivière (rive gauche), un sentier de VTT la traverse du nord au sud et il est prévu de l'élargir afin d'y aménager une route d'accès. La section orientale de cette zone correspond à un terrain accidenté et peu habitable. Par contre, à l'ouest, deux replats riverains légèrement ondulés bordent la rivière qui, à cette hauteur, se présente sous la forme de rapides (photos 7 et 8). Le talus, dont la hauteur varie entre 4 et 7 m, est assez abrupt (45°) et il donne sur une berge graveleuse et étroite (0,50 m).

Photo 5 Zone 9, site 2, vue générale (E)



Photo 6 Zone 9, site 2, vue générale (N)



Photo 7 Zone 10, vue générale (SO)



Photo 8 Zone 10, vue générale (NO)



Le profil stratigraphique local correspond à un podzol. Une épaisse litière végétale de surface recouvre un humus noir qui s'étale sur un sable gris éluvial Ae, le tout se superposant à un sable orangé illuvial B sans pierre (figure 7, coupe D). L'inspection visuelle et la fouille de dix sondages n'ont livré aucun site archéologique.

5.3 La zone 12

Cette zone, qui occupe le centre-sud du secteur à l'étude, se trouve en rive gauche de la rivière (figure 6). Elle peut être divisée en deux parties, nord et sud. Cette dernière s'apparente à la précédente (10) et une intervention y a été effectuée parce que l'on se propose d'élargir le sentier de VTT. En ce qui concerne la portion nord, des travaux y seront effectués afin d'aménager le barrage.

À la section sud correspond un boisé qui s'est développé sur un cordon d'esker, large d'environ 6 m et dont la surface est plutôt ondulée (photo 9). Du haut de ses 10 à 15 mètres, il domine la rivière qui, en ces lieux, se compose aussi de rapides. Les flancs de l'esker se composent de pentes fortes dont la base donne directement sur la rivière, aucune berge n'étant présente.

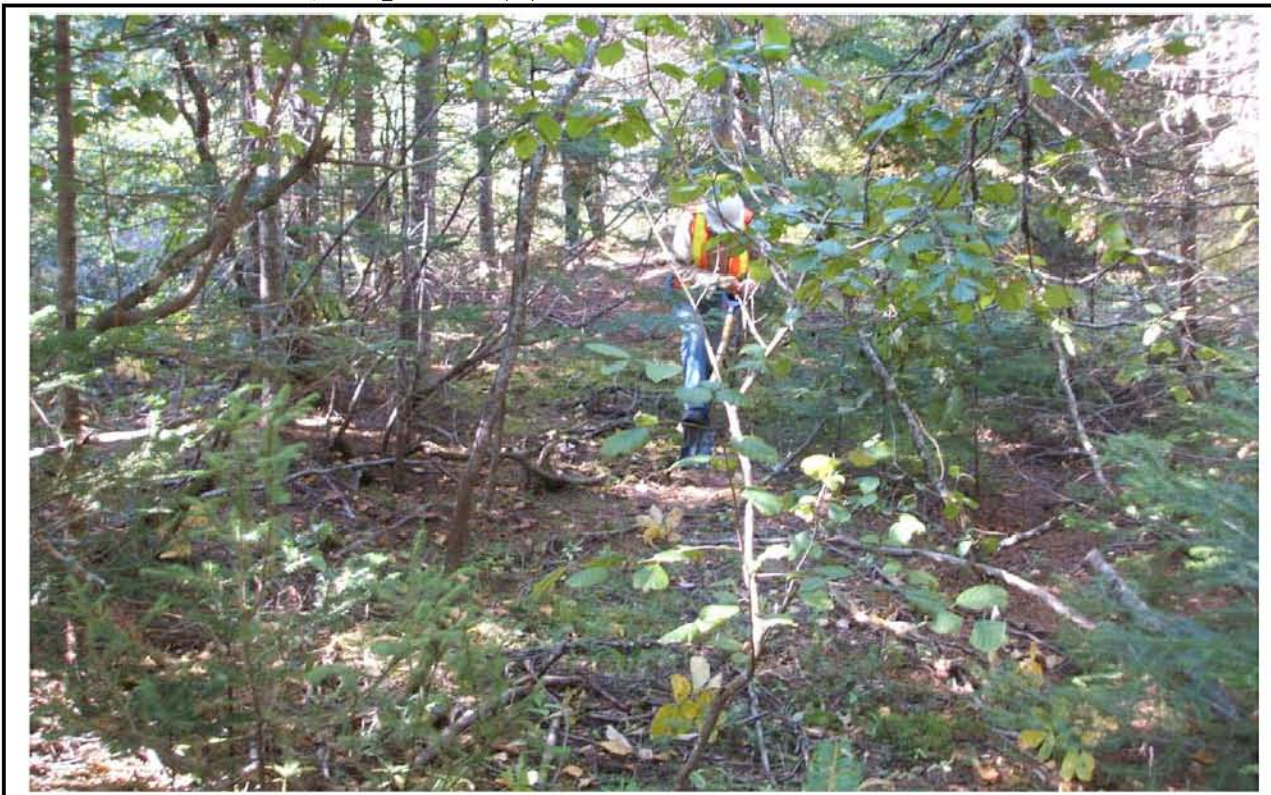
Sept sondages ont été effectués dans cette portion de la zone 12 et aucun site n'a été découvert. Deux types de sols ont été relevés. D'abord, les sondages fouillés sur l'esker ont démontré la présence d'une couche de litière recouvrant un dépôt fluvio-glaciaire sablo-limoneux gris-beige avec graviers et galets (figure 7, coupe E). Puis, ceux réalisés dans des secteurs plus bas comprenaient une litière végétale de surface coiffant deux dépôts de sable limoneux, l'un beige et l'autre gris, mêlés à des graviers (figure 7, coupe F).

En ce qui concerne la portion nord de cette zone, elle donne sur les Chutes à Thompson. On y remarque une baie traversée par un ruisseau. On y trouve différents milieux dont une berge sablo-graveleuse, une rive rocheuse et, en hauteur, un esker à surface quelque peu irrégulière (photo 10). L'inspection visuelle et la fouille de 14 sondages n'ont pas permis la découverte de site archéologique. Cependant, un dépotoir des années 1950 est présent dans

Photo 9 Zone 12, vue à partir de la rivière (O)



Photo 10 Zone 12, vue générale (N)



le talus au nord-ouest de la zone. Il se compose d'une centaine de boîtes de conserve et de bouteilles diverses qui s'étalent sur une superficie mesurant environ 35 m de long pour 20 m de large.

Tout comme pour la section sud de cette zone, deux contextes stratigraphiques ont été enregistrés. Les secteurs les plus élevés se composent de dépôt fluvio-glaciaire, tel que décrit pour la coupe E (figure 7). Les profils de sol des sondages effectués sur le replat situé près de la baie sont plus complexes. Ils correspondent à un podzol recouvert d'alluvions sablo-limoneuses grises, indice d'un fort débordement de la rivière (figure 7, coupes E et G).

5.4 La zone 13

Cette zone se situe en rive droite de la rivière, face à la zone 12 (figure 6). Elle domine les chutes à Thompson et elle servira à aménager le barrage. Cet environnement est accidenté et la roche-mère y affleure en maints endroits (photos 11 et 12). Une pente forte mène à la rivière d'où aucune berge ne se détache. Seule une inspection visuelle y a été effectuée.

5.5 La zone 14

Cette zone occupe le centre-sud du secteur à l'étude, en rive gauche de la rivière (figure 6). On y trouve une série de replats plus ou moins réguliers parcourus par un ruisseau. Ce dernier, déversoir d'un petit lac, se transforme en chute (10 m) à son embouchure près de la rivière ou aucune berge n'a été observée (figure 6, photo 13). Un chemin d'accès la traverse du nord au sud. La bordure riveraine sera ennoyée à la suite de l'aménagement du barrage.

L'inspection visuelle et la fouille de onze sondages ont permis de noter la présence de divers objets datant des années 1950 dans le talus et en bordure du chemin (photo 14). Rappelons ici que l'étude de potentiel avait souligné l'existence d'un camp de bûcherons dans ce secteur (Pintal 2007). Le contexte stratigraphique est soit similaire à celui décrit pour la zone 10 (figure 7, coupe D) ou encore il comprend une litière et un humus végétal de surface reposant sur un dépôt de sable de plage avec galets (figure 7, coupe H).

Photo 11 Zone 13, vue générale (O)



Photo 12 Zone 13, vue générale (O)



Photo 13 Zone 14, vue générale, matériel récent en surface (O)



Photo 14 Zone 14, vue du système télégraphique (E)



5.6 La zone 15

La zone 15 occupe le centre-sud du secteur à l'étude en rive droite (figure 6). Elle sera en partie inondée par le réservoir. Aucune berge n'est présente, le talus est abrupt (45 °) et assez élevé (3 m). Un ruisseau traverse ce milieu selon un axe est-ouest. Du côté sud du ruisseau, un cordon d'esker à surface irrégulière, haut d'environ 12 m et large de deux, forme le paysage, tandis qu'au nord, on trouve deux replats.

Le replat inférieur (2,5 m) a été partiellement déboisé à la suite de l'aménagement d'un sentier de VTT (photo 15). Le replat supérieur (4 m) est boisé et la topographie plutôt irrégulière (photo 16). Au total, quinze sondages ont été effectués sur l'ensemble de cette zone. Ceux-ci ont fait ressortir deux coupes stratigraphiques différentes. Dans certains cas, une litière végétale s'étend sur des alluvions limono-sableuses, grises et beiges, hétérogènes et assez compactes (figure 7, coupe J). Dans l'autre cas, les horizons organiques de surface se superposent à trois niveaux d'alluvions sablo-limoneuses, dont la profondeur atteint les 50 cm (figure 7, coupe K). C'est dans la portion nord de la zone qu'un autre aménagement anthropique a été découvert.

5.6.1 Le site 3

À ce site correspond les vestiges d'un aménagement du sol qui prend la forme d'un carré mesurant environ 4 m X 4 m. En cela, il est très similaire au site 2 trouvé dans la zone 9 (figure 9, photo 17). La surface intérieure a été aplanie et 2 à 3 assises de billots, très dégradés et recouverts de sphaignes, ceinturent les quatre cotés. Les deux sondages effectués dans la structure ont révélé la présence d'un clou tréfilé de 5 pouces dans le coin nord-est (photo 18). Trois arbres coupés à la hache, il y a environ 50 ans, ont été observés à proximité du site.

Un podzol a été observé dans ce lieu. Il se compose d'une litière végétale superposée à un mince humus qui surplombe un dépôt de sable gris Ae sur un sable orangé-jaunâtre B (figure 7, coupe L).

Photo 15 Zone 15, vue à partir de la rivière (O)

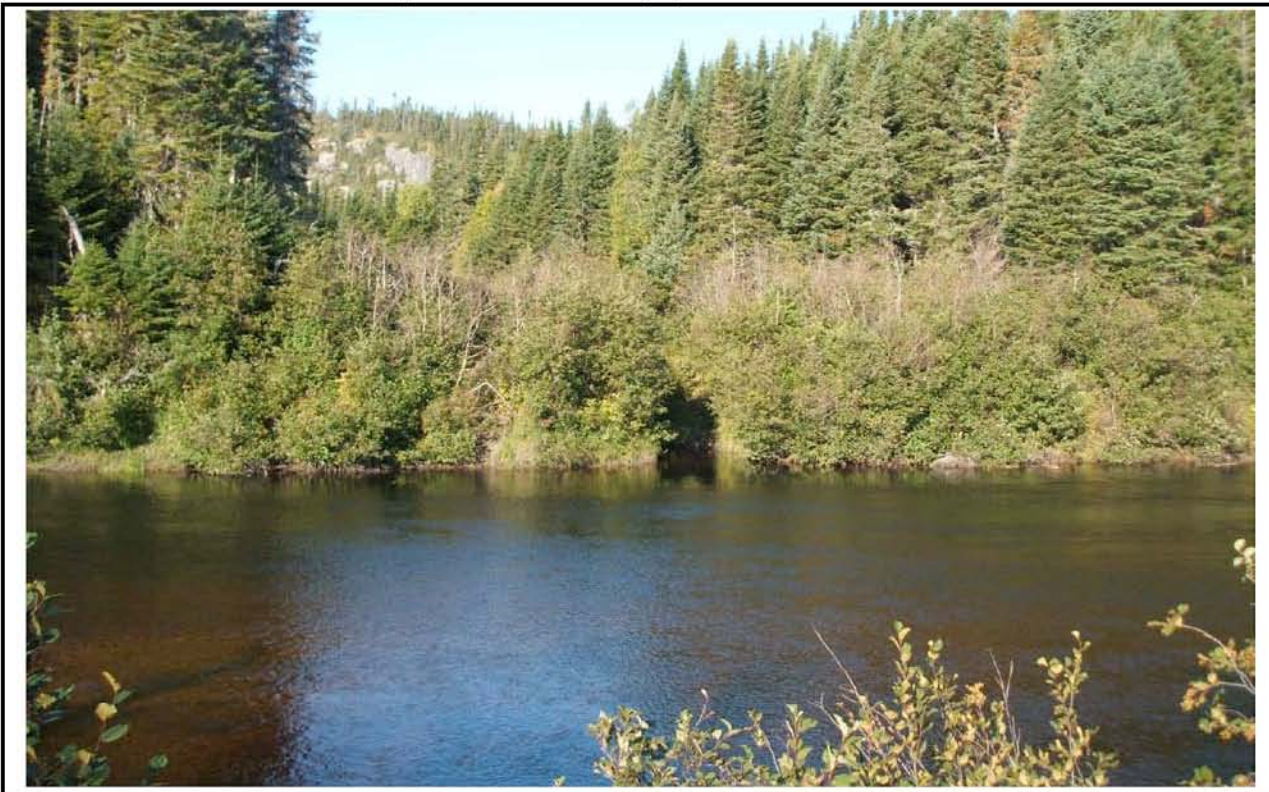


Photo 16 Zone 15, vue générale (NO)



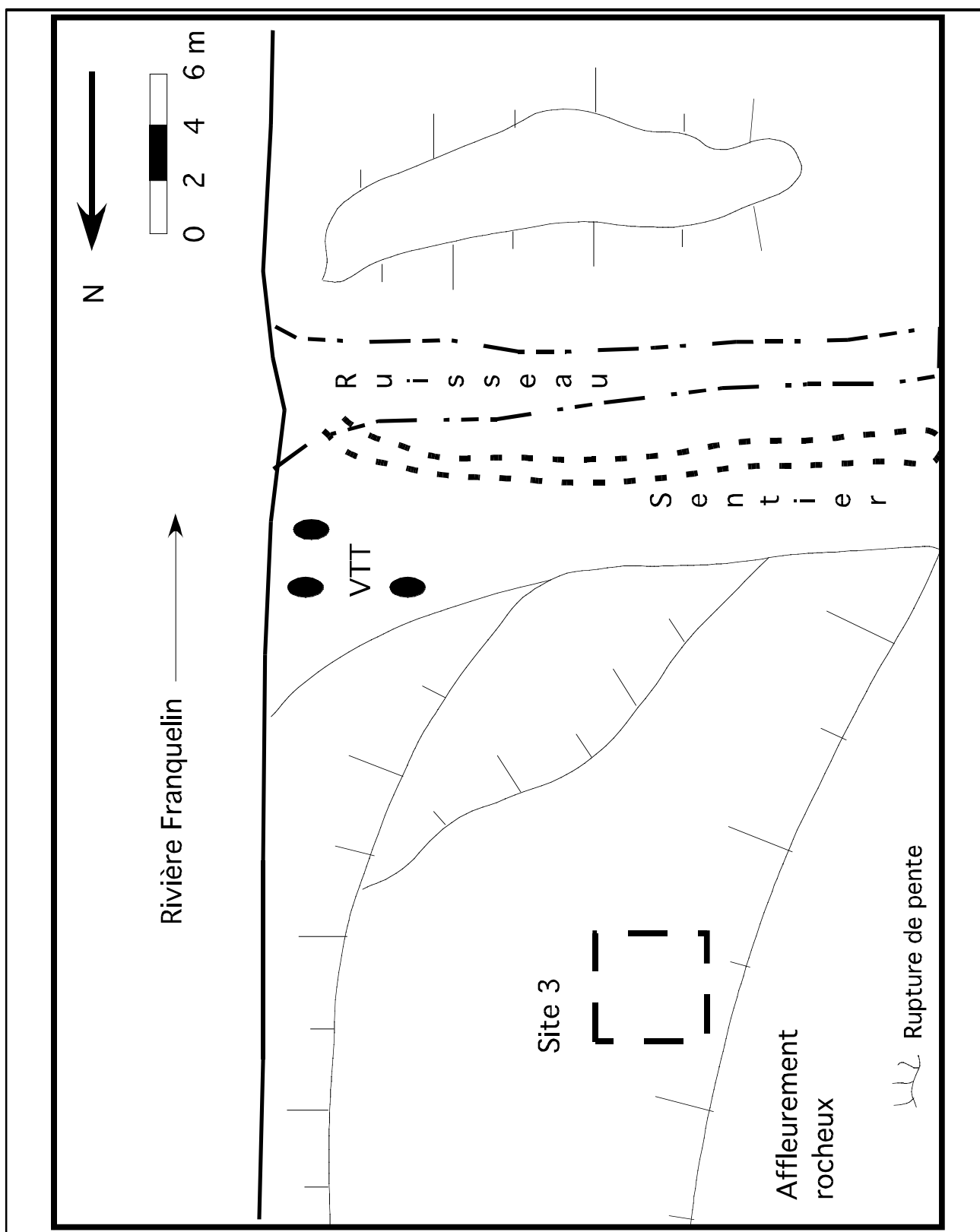


Figure 9 Localisation du site 3, zone 15

Photo 17 Zone 15, site 3, vue avant le défrichage (E)



Photo 18 Zone 15, site 3, vue générale (O)



À ce site, tout comme à l'aménagement 2 de la zone 9, semble correspondre à l'emplacement d'une tente dite de prospecteur. Elle a probablement été aménagée pour la saison froide (présence de billots sur le pourtour). Elle a pu être occupée dans les années 1950 par des travailleurs forestiers.

5.7 La zone 16

Cette zone occupe la portion septentrionale du secteur à l'étude, en rive gauche de la rivière, un ruisseau la traverse du nord au sud (figure 6). Elle sera en partie inondée par le réservoir. Du côté nord du ruisseau, le terrain est bas, mal drainé, et couvert d'aulnes. Au sud, s'étend un cordon d'esker haut approximativement de 10 m et large de deux (photos 19 et 20). Les talus sont abrupts (45 °) et la berge graveleuse est étroite (environ 20 cm) et recouverte d'aulnes. Au total, six sondages y ont été effectués et aucun site n'y a été découvert. La stratigraphie enregistrée sur l'esker comprend un niveau supérieur de litière végétale, avec un dépôt fluvio-glaciaire sablo-limoneux, gris-beige, avec graviers et galets (figure 7, coupe E).

5.8 La zone 17

Celle-ci se trouve au nord du secteur à l'étude, en rive droite (figure 6). Un petit ruisseau traverse la zone d'ouest en est. Cette zone sera en partie inondée par le réservoir. La topographie y est plutôt irrégulière (photos 21 et 22). La berge se compose d'une étroite (0,50 m) frange d'aulnes, au pied d'un court (1,50 m) et abrupt talus (60 °). Les six sondages effectués ont permis de couvrir un espace de 30 m X 20 m, surélevé d'environ 2 m au-dessus de la rivière. Une séquence podzolique y a été identifiée (H, Ae et B). Elle a été en partie recouverte par un mince dépôt d'alluvions sableuses beiges (figure 7, coupe A). Aucun site n'a été découvert.

Photo 19 Zone 16, vue générale (O)



Photo 20 Zone 16, vue à partir de la rivière (O)



Photo 21 Zone 17, vue générale (E)

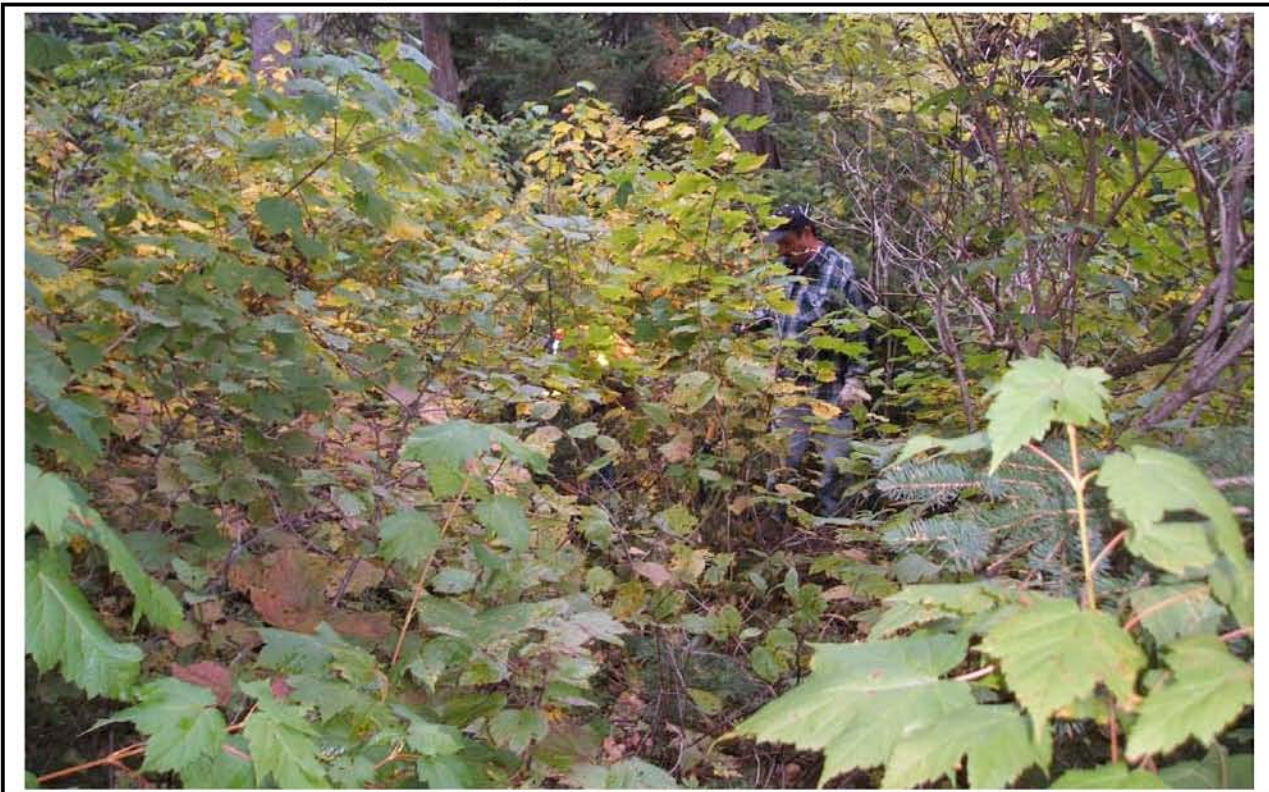


Photo 22 Zone 17, vue générale (O)



5.9 La zone 20

Celle-ci se trouve au nord du secteur à l'étude, en rive droite (figure 6). Un petit ruisseau traverse la zone d'ouest en est. Cette dernière sera en partie inondée par le réservoir. Aucune berge n'est présente au pied d'un court (1,50 m) mais abrupt talus (90 °). Le piémont est peu élevé (2 m) et un peu accidenté (photos 23 et 24). L'inspection visuelle et les six sondages fouillés n'ont pas livré de site archéologique. La stratigraphie enregistrée comprend un niveau supérieur de litière végétale, avec, à la base, un dépôt fluvio-glaciaire sablo-limoneux, gris-beige, contenant graviers et galets (figure 7, coupe E).

Photo 23 Zone 20, vue à partir de la rivière (O)



Photo 24 Zone 20, vue générale (E)



CONCLUSION

Dans le cadre du projet hydroélectrique des Chutes à Thompson sur la rivière Franquelin, neuf zones de potentiel ont été inventoriées par inspection visuelle et par la réalisation de 105 sondages manuels. Ces recherches ont amené la découverte de trois formes d'aménagement qui toutes datent du XX^e siècle. Elles apparaissent contemporaines à l'époque où d'importants travaux forestiers s'effectuaient le long de la rivière Franquelin. L'intérêt de ces sites étant de nature plus historique/ethnologique qu'archéologique, aucune intervention supplémentaire n'est recommandée.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'absence de site archéologique amérindien. D'abord, les rivières de la Côte-Nord, principalement les sections situées en aval des premiers sauts, servaient davantage de zones de transit vers l'intérieur des terres, d'où une rareté envisageable de campements. Ensuite, la rivière Franquelin est relativement petite, encaissée, avec un parcours plutôt accidenté, ce qui en rend l'usage plus difficile. Elle a pu être négligée au profit de rivières plus importantes localisées à proximité, comme la Godbout et la Manicouagan. Finalement, il est possible que la crue des eaux et l'érosion aient emporté les sites établis sur les rives de cette rivière au cours des siècles et des millénaires.

OUVRAGES CITÉS

- Arsenault, L. D. Danis, E. Forbes, R. Gaudreau et S. Perreault
1994 Carte géotouristique de la Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles, Québec.
- Castonguay, D. et Chevrier, D.
1976 Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976. MAC, rapport inédit, 157 p.
- Chism, James V.
1980 Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979. MAC, rapport inédit, 177 p.
- Pintal J.-Y.,
2005 Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 130 p.
- 2006 Inventaires archéologiques (été 2005). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 18 p.
- 2007 Aménagement hydroélectrique des chutes à Thomson, rivière Franquelin, étude de potentiel. Étude inédite remise à Axor Experts-Conseils inc., Montréal.
- 2008 Inventaires archéologiques (été 2007). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, en préparation.

ANNEXE

CATALOGUE DES PHOTOS PRISES SUR LE TERRAIN

# Photo	Description de la photographie	Correspondance dans le rapport
N.1-001	Rivière Franquelin, zone 16, vue vers l'ouest de la zone à partir côté est du ruisseau	Photo 19
N.1-002	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers l'est de la chute	
N.1-003	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, sondages et boîtes de conserve	
N.1-004	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud-ouest des sondages	
N.1-005	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-006	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-007	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-008	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-009	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers l'ouest, haut de la chute vers la rivière	
N.1-010	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, sondages au sud du ruisseau	
N.1-011	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers le sud, sondages au sud du ruisseau	Photo 13
N.1-012	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers l'est, stratigraphie côte sud	
N.1-013	Rivière Franquelin, zone 14 ouest, vue vers l'est, stratigraphie côte sud	
N.1-014	Rivière Franquelin, zone 14 est, vue vers le nord, stratigraphie côte nord	
N.1-015	Rivière Franquelin, zone 14 est, vue vers le nord, côté est de la route	
N.1-016	Rivière Franquelin, zone 14 est, vue du système de télégraphe	Photo 14
N.1-017	Rivière Franquelin, zone 14 est, vue du système de télégraphe	
N.1-018	Rivière Franquelin, zone 17, vue vers le sud-ouest, sondages	Photo 22
N.1-019	Rivière Franquelin, zone 17, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-020	Rivière Franquelin, zone 17, vue vers le sud, stratigraphie	
N.1-021	Rivière Franquelin, zone 17, vue vers l'est	Photo 21
N.1-022	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'est, portion sud de la zone	
N.1-023	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'ouest, stratigraphie	
N.1-024	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'ouest, stratigraphie	
N.1-025	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'est, bordures du ruisseau	Photo 24
N.1-026	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'est, bordures du ruisseau	
N.1-027	Rivière Franquelin, zone 20, vue vers l'ouest, zone à partir de la rivière	Photo 23
N.1-028	Rivière Franquelin, zone 12, vue vers l'ouest, zone à partir de la rivière	Photo 9
N.1-029	Rivière Franquelin, zone 16, vue vers l'ouest, zone à partir de la rivière	Photo 20
N.1-030	Rivière Franquelin, André-Sylvain Bellefleur, vue vers le nord	
N.1-031	Rivière Franquelin, André-Sylvain Bellefleur, vue vers le nord	
N.1-032	Rivière Franquelin, zone 12 sud, vue vers l'ouest, sondages sur limite ouest de l'esker	
N.1-033	Rivière Franquelin, zone 12 sud, vue vers le nord-ouest, talus vers la rivière sur limite ouest de zone	
N.1-034	Rivière Franquelin, zone 12 sud, vue vers l'est, stratigraphie	
N.1-035	Rivière Franquelin, zone 10, vue vers le sud-ouest, sondages	Photo 7
N.1-036	Rivière Franquelin, zone 10, vue vers le nord-ouest, sondages	
N.1-037	Rivière Franquelin, zone 10, vue vers le nord, stratigraphie	
N.1-038	Rivière Franquelin, zone 10, vue vers le nord-ouest, sondages	Photo 8
N.1-039	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, environnement	Photo 1
N.1-040	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, environnement sur la rivière face à zone 9	
N.1-041	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, sondages sur sentier de portage	
N.1-042	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, sondages sur sentier de portage	Photo 2
N.1-043	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, sondages sur sentier de portage	

N.1-044	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, site archéologique # 1	Photo 3
N.1-045	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, site archéologique # 1	Photo 4
N.1-046	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, site archéologique # 1	
N.1-047	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'ouest, stratigraphie au centre de la zone	
N.1-048	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, sondages sur le site archéologique # 1	
N.1-049	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, sondages sur le site archéologique # 1	
N.1-050	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, foyer de surface sur le site archéologique # 1	
N.1-051	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'est, site archéologique # 2	Photo 5
N.1-052	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord, site archéologique # 2	Photo 6
N.1-053	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'ouest, stratigraphie sur le site archéologique # 1	
N.1-054	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'ouest, stratigraphie sur le site archéologique # 1	
N.1-055	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le nord-est, sondages sur le site archéologique # 2	
N.1-056	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'ouest, stratigraphie sur le site archéologique # 2	
N.1-057	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, inspection visuelle de la plage	
N.1-058	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud, inspection visuelle de la plage	
N.1-059	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers l'ouest, inspection visuelle du talus	
N.1-060	Rivière Franquelin, zone 9, vue vers le sud-ouest, zone à partir de la rivière	
N.1-061	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, zone à partir de la rive est de la rivière	Photo 15
N.1-062	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le nord-ouest, sondages sur replat inférieur, côté nord du ruisseau	Photo 16
N.1-063	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'est, sondages sur replat inférieur, côté nord du ruisseau	
N.1-064	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le nord, stratigraphie sur replat inférieur, côté nord du ruisseau	
N.1-065	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le nord, stratigraphie sur replat inférieur, côté nord du ruisseau	
N.1-066	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, stratigraphie sur pointe replat inférieur, côté nord du ruisseau	
N.1-067	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, stratigraphie sur pointe replat inférieur, côté nord du ruisseau	
N.1-068	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le sud-est, sondages sur replat supérieur, côté nord du ruisseau	
N.1-069	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le nord-ouest, sondages sur replat supérieur, côté nord du ruisseau	
N.1-070	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le sud-est, stratigraphie sur replat supérieur, côté nord du ruisseau	
N.1-071	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le sud-est, stratigraphie sur replat supérieur, côté nord du ruisseau	
N.1-072	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'est, site archéologique #3 avant le défrichage	Photo 17
N.1-073	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, site archéologique #3 durant le défrichage	
N.1-074	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le sud-est, site archéologique #3 après le défrichage	
N.1-075	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le sud, site archéologique #3 après le défrichage	
N.1-076	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, site archéologique #3 après le défrichage	
N.1-077	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, sondages sur le site archéologique # 3	Photo 18
N.1-078	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers l'ouest, sondages sur le site archéologique # 3	
N.1-079	Rivière Franquelin, zone 15, vue vers le nord-est, environnement sur esker, côté sud du ruisseau	
N.1-080	Rivière Franquelin, zone 13, vue vers l'ouest, zone à partir de la rive est de la rivière sur zone 12 nord	
N.1-081	Rivière Franquelin, zone 13, vue vers l'ouest, zone à partir de la rive est de la rivière sur zone 12 nord	
N.1-082	Rivière Franquelin, zone 13, vue vers l'ouest, zone à partir de la rive est de la rivière sur zone 12 nord	Photo 11
N.1-083	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'ouest, ancrages métalliques dans le roc, chute Thompson	

N.1-084	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le sud-ouest, ancrages métalliques dans roc, chute Thompson	
N.1-085	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'est, environnement à la limite ouest de la zone	
N.1-086	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord-ouest, sondages sur limite nord-ouest de la zone	
N.1-087	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord-ouest, sondages sur limite nord-ouest de la zone	
N.1-088	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'est, stratigraphie sur limite nord-ouest de la zone	
N.1-089	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, stratigraphie sur limite ouest de l'esker de la zone	
N.1-090	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, stratigraphie sur limite ouest de l'esker de la zone	Photo 10
N.1-091	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, stratigraphie sur limite ouest de l'esker de la zone	
N.1-092	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, sondages sur limite nord de la zone	
N.1-093	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, sondages sur limite nord de la zone	
N.1-094	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, inspection visuelle de la baie	
N.1-095	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers le nord, inspection visuelle de la baie	
N.1-096	Rivière Franquelin, zone 13, vue vers l'ouest, zone à partir de la baie sur zone 12 nord	Page couverture
N.1-097	Rivière Franquelin, zone 13, vue vers l'ouest, zone à partir de la baie sur zone 12 nord	Photo 12
N.1-098	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'ouest, sondages sur replat dans la baie	
N.1-099	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'ouest, sondages sur replat dans la baie	
N.1-100	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'est, stratigraphie sur replat dans la baie	
N.1-101	Rivière Franquelin, zone 12 nord, vue vers l'est, stratigraphie sur replat dans la baie	